

ROSEL *Infos*

n° 45

Avril 2007

Directeur de la publication :
Véronique MASSON

Réalisation :

Guy BELHOMME
Gisèle CHALLE
Marie-S. LEFONDRE
Catherine LE NY
Marie-Jo LUCAS
Hubert PERIER

Pour tout renseignement sur la publication :

Le mot du maire :

Lors du dernier « ROSEL INFOS », du début de l'année nous avons rendu un important hommage à Michel LEFONDRE, décédé le 21 novembre 2006 pour tout ce qu'il a fait, tout ce qu'il a été, et à qui nous pensons encore beaucoup aujourd'hui. Depuis, la vie communale devant se poursuivre, notre conseil municipal a été complété par l'élection de deux nouveaux conseillers élus : Marie Suzanne LEFONDRE l'épouse de Michel et Guy BELHOMME, le 14 janvier 2007.

Le conseil municipal de ROSEL ainsi complété, a procédé le 19 janvier, comme le veut la loi à l'élection du maire et des adjoints suivants :

- Maire : Véronique MASSON
- 1^{er} adjoint : Marc FONTAINE
- 2^{ème} adjoint : François CHESNEL
- 3^{ème} adjoint : Gisèle CHALLE

Je suis très honorée de la confiance formulée par l'ensemble de mes collègues conseillers municipaux qui m'ont élue à ce poste, mais j'en mesure aussi l'importance et la charge. Sachez qu'avec le concours de toute l'équipe municipale sur laquelle je vais pouvoir m'appuyer, je souhaite m'inscrire dans la continuité du mandat de Michel LEFONDRE.

Sur la base des compétences de chacun, nous continuerons à gérer et à améliorer notre commune dans le souci du bien-être de ses habitants actuels et futurs. C'est en effet très encourageant de savoir que l'on peut travailler avec une équipe pluridisciplinaire active, où tous s'expriment et apportent une pierre à l'édifice.

Après ces élections et comme dans toutes les communes françaises au début de l'année, le conseil municipal de ROSEL a préparé et voté le compte administratif 2006 et le budget primitif pour l'année 2007, le 20 mars dernier. Il ressort pour 2006 un excédent cumulé de fonctionnement de 144 475€ et un déficit cumulé d'investissement de 3 040€. Ce budget particulièrement sain que nous a laissé Michel LEFONDRE grâce à sa gestion exemplaire de notre commune, a permis au conseil municipal de ne pas augmenter les impôts locaux (taxes foncières et taxe d'habitation). Le budget de fonctionnement 2007 reste stable par rapport à 2006. Outre les charges courantes habituelles, un effort a été décidé pour l'entretien de nos bâtiments communaux (peinture de la grande salle du presbytère, nettoyage du toit de la mairie, restauration de la porte de l'église, réalisation d'un plan communal extérieur, remplacement des plaques des noms de rue)

Le budget d'investissement quant à lui s'établit à 98 328€ qui seront essentiellement consacrés à : la réalisation du local technique (en cours), la réalisation de travaux de collecte d'eaux pluviales, l'aménagement d'un talus et d'un trottoir (rue de l'église), la modernisation du mécanisme du tintement des cloches.

Dans la continuité de ces travaux, les différentes commissions communales travaillent à la mise au point de nouvelles opérations visant à l'amélioration de la qualité de vie de notre village. Il en est de même au sein de la communauté de communes « Entre Thue et Mue » où les délégués de ROSEL outre l'intérêt communautaire défendent les projets concernant notre commune.

Véronique MASSON

Réception des travaux du local technique



Séance du Conseil municipal du 4 janvier 2007

I - CONVENTION DE MATRISE D'ŒUVRE ATESAT

La convention ATESAT est arrivée à terme et il convient de la renouveler : il s'agit d'une convention d'assistance technique de l'État (DDE) en matière de voirie communale. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler cette convention pour trois ans.

II - DÉLIBÉRATION : AGENT RECENSEUR et COORDONNATEUR D'ENQUÊTE

Dans le cadre du recensement de la population, à l'initiative de l'INSEE, la commune est chargée de recruter un agent recenseur qui aura entre autre pour mission de passer dans chaque foyer pour déposer un questionnaire, ce entre le 18 janvier et le 17 février 2007. Une personne s'est portée candidate. Il s'agit de Mademoiselle Geneviève PERIER. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'embauche de Mademoiselle Geneviève PERIER en tant qu'agent recenseur. En outre, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la candidature de Madame CHALLE Gisèle comme coordonnateur d'enquête.

III - BILAN DES TRAVAUX EFFACEMENT DU RESEAU

Les travaux se sont déroulés comme

prévu, et ce en respectant le calendrier établi.

Quelques uns de nos administrés ont rencontré certains désagréments suite à ces travaux (clôture abîmée, enrobé endommagé ...). Des rencontres ont eu lieu et le nécessaire va être fait à la fin des travaux.

L'implantation des lampadaires rue Boulay a été décidée sur la base de critères techniques (implantation tous les 25 mètres), pour avoir un éclairage régulier.

Cependant, il y a eu des problèmes d'implantation de certains lampadaires en raison de l'étroitesse de la route : c'est ainsi que certains lampadaires ont été posés en face de leur ancienne implantation, ou encore implantés sur des terrains communaux.

IV - QUESTIONS DIVERSES

• La RD 126 :

Monsieur Paris, Directeur Adjoint de l'Aménagement au Conseil Général, a été contacté au sujet du projet de la RD 126. Il en ressort que ce projet passe en commission des Travaux Publics du Conseil Général le 8 janvier 2007.

D'autre part, la commune de Saint-Contest a fait une demande pour le déclassement de la RD 22, qui la classerait ainsi en voie communale. Le Conseiller Général du canton,

Monsieur Lavisse s'est opposé à cette demande et a transmis la copie du courrier adressé à Monsieur Granger, Président de la Commission des Travaux Publics du Conseil Général, chargé du dossier. A la lecture de ce courrier, le Conseil décide d'écrire à Madame le Président du Conseil Général du Calvados pour l'informer de ses inquiétudes et des inconvénients qu'entraînerait le déclassement de la RD 22

• Inondations rue de l'Eglantine

Une proposition a été faite au Conseil pour remédier aux inondations dans ce secteur. Monsieur JEAN propriétaire propose une servitude sur son terrain et qu'une pose de canalisation soit instaurée. Ainsi, il est demandé à la commune d'effectuer les travaux en échange d'une servitude sur son terrain. La commune a également demandé aux services de la DDE d'effectuer une étude.

Le Conseil, à l'unanimité, est d'accord avec cette proposition.

• Transfert de charges du scolaire et des bâtiments à la CDC

La Communauté de Communes Entre Thue et Mue demande de prendre une délibération quant au transfert de charges du service scolaire. Le Conseil décide de reporter ce point au prochain Conseil, le temps d'étudier la question.

Séance du Conseil municipal du 19 janvier 2007

L'An deux mille sept, le dix-neuf janvier à 20h15, les membres du Conseil Municipal de la commune de Rosel, proclamés par le bureau électoral à la suite des élections du quatorze janvier 2007, se sont réunis dans la salle de mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire Adjoint. Madame MASSON, 1^{ère} adjointe, ouvre la séance et accueille les deux nouveaux conseillers.

I - ELECTION DU MAIRE

Premier tour de scrutin
Madame LEFONDRE Marie-Suzanne, doyenne de l'assemblée,

préside cette élection.

Un seul candidat se propose : Madame MASSON Véronique.

Après le vote à bulletin secret, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	14
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Madame Véronique MASSON ayant obtenu 14 voix, soit la majorité absolue des suffrages, a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.

II - NOMBRE D'ADJOINTS

Après proposition de Madame MASSON Véronique, Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'arrêter à 3 le nombre des Adjointes.

Election du premier Adjoint

Il a été procédé sous la présidence de Madame Véronique MASSON élue Maire, à l'élection du premier Adjoint.

Madame MASSON Véronique propose Monsieur FONTAINE Marc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans	14
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

l'urne	14
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Monsieur Marc FONTAINE ayant obtenu 11 voix, soit la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

Election du deuxième Adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième Adjoint.

Madame MASSON Véronique propose Monsieur CHESNEL François. Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	14
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Monsieur François CHESNEL ayant obtenu 11 voix, soit la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

Election du troisième Adjoint

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième Adjoint.

Madame MASSON Véronique propose Madame CHALLE Gisèle.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	14
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Madame Gisèle CHALLE ayant obtenu 12 voix, soit la majorité absolue des suffrages, a été proclamée Adjoint et a été immédiatement instal-

lée.

III - ELECTION DES DELEGUES AUX ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

Madame Véronique MASSON signale aux membres du Conseil Municipal que tout conseiller pourra faire partie des commissions de la Communauté de Communes.

Délégués à la Communauté de Communes ENTRE THUE ET MUE

Titulaires : Véronique MASSON
Marc FONTAINE

Suppléante: Béatrice TURBATTE

Délégué au bureau communautaire

A l'unanimité, le Conseil Municipal désigne Madame MASSON Véronique pour représenter la commune au sein du bureau communautaire.

Séance du Conseil municipal du 28 février 2007

I - ELECTION DES DÉLÉGUÉS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Commission du Centre Communal d'Action Sociale

- Marie-Jo LUCAS, François CHESNEL, Jean-Claude PRETI, Catherine LE NY, Christine BELLOIR, Béatrice TURBATTE, Gabrielle CATHERINE, Sylvie BELHOMME, Noelle CHESNEL, Gisèle CHALLE, Marie-Suzanne LEFONDRE.

Commission des Travaux

- Béatrice TURBATTE, Marie-Jo LUCAS, François CHESNEL, Jean-Claude PRETI, Marc FONTAINE, Patrick PORET, Gisèle CHALLE.

Commission Environnement

- Jean BELHOMME, Hubert PERIER, Marie-Jo LUCAS, Bruno CREMILLEUX, François CHESNEL, Marc FONTAINE, Marie-Suzanne LEFONDRE, Gisèle CHALLE.

Commission Information

- Marie-Jo LUCAS, Hubert PERIER, Catherine LE NY, Gisèle CHALLE, Jean BELHOMME, Guy BELHOMME, Marie-Suzanne LEFONDRE.

Commissions Communauté de Communes Entre Thue et Mue

- Commission Scolaire : Gisèle CHALLE

- Commission Voirie SDEC : Marc FONTAINE

- Commission Finances : Béatrice TURBATTE

- Commission Evaluation des Charges : Véronique MASSON

- Commission Développement Economique : Véronique MASSON

Un site internet de la commune est en cours de réalisation. Aussi, il apparaît judicieux de créer une commission Internet pour son suivi. Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de créer une Commission Internet se composant ainsi :

Commission Internet

- Guy BELHOMME, Bruno CREMILLEUX, Catherine LE NY, Marie-Jo LUCAS, Hubert PERIER, Marc FONTAINE, François CHESNEL, Gisèle CHALLE.

Le recensement de la population organisé par l'INSEE laissant apparaître une baisse du nombre d'habitants il est proposé la création d'une com-

mission Evolution Démographique afin d'étudier et de suivre ces éventuels changements démographiques. Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de créer une Commission Evolution Démographique se composant ainsi :
Commission Evolution Démographique

- Marc FONTAINE, François CHESNEL, Guy BELHOMME, Bruno CREMILLEUX, Catherine LE NY, Marie-Jo LUCAS, Béatrice TURBATTE.

II - INDEMNITÉS DES ELUS

Vu la Loi dite sur la démocratie de proximité du 27 février 2002, Vu les articles L. 2123-23 et L. 2123-24 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Rosel en date du 29 mai 2002 sur les indemnités du Maires et des Adjointes,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide que l'indemnité du Maire sera de 18.45% de l'indice brut 1015 de la Fonction Publique, Décide que l'indemnité des Adjointes sera de 8.25% de l'indice brut 1015 de la Fonction Publique.

III- CONVENTION TRANFERT DE CHARGES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées : investissements scolaires (3 € par habitant) et consommation électrique (éclairage public).

IV- RENOUELEMENT DE LA CONVENTION FOURRIERE

Il est rappelé au Conseil que la convention fourrière de Caen la Mer consiste à régler un forfait de base permettant au Maire de disposer d'un lieu pour accueillir les animaux en divagation sur le territoire de la commune. Etant donné que la convention passée avec les services de Caen la Mer en matière de fourrière est arrivée à échéance le Conseil Municipal à l'unanimité décide de re-

nouveler cette convention pour une durée d'une année reconductible jusqu'au 31/12/2009.

V- QUESTIONS DIVERSES

• **Bilan du CD 126 :** La demande de déclassement du CD 122 envoyée par la commune de Saint-Contest a été rejetée. Par contre, le Département refait une étude dans le secteur afin de résoudre le problème que soulève la forte fréquentation de ces routes.

La DDE pourrait être sollicitée pour qu'un projet de ralentissement des voitures soit envisagé sur l'axe Cairon-Rosel

• **Inondations Chemin du Ricara et Chemin de l'Eglantine :**

Une demande de classement en zone de catastrophe naturelle a été faite auprès de la Préfecture du Calvados.

Monsieur MASSU, technicien de la CDC Entre Thue et Mue, a été reçu par la commune pour étudier le problème de coulée de boue dans ces chemins. Il doit établir un rapport qu'il soumettra à la CDC, avec entre autre la proposition de faire un talus planté afin de retenir l'afflux de grandes quantités d'eau.

ATTENTION :

- Afin que le facteur distribue correctement le courrier vérifiez que les nom et prénoms soient bien indiqués sur votre boîte à lettres.

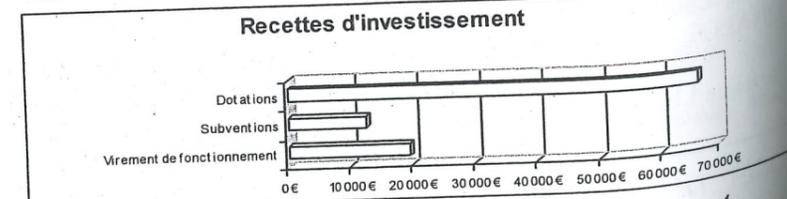
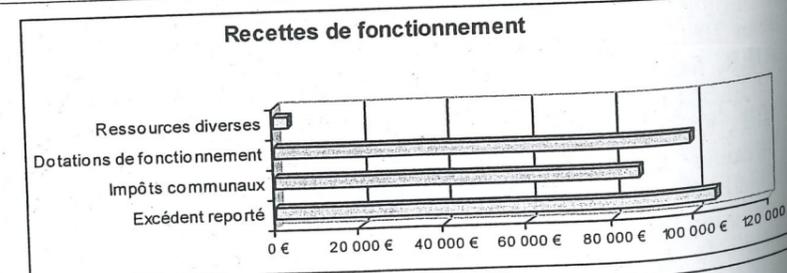
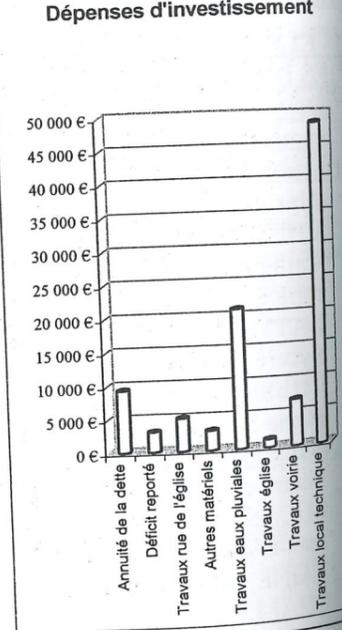
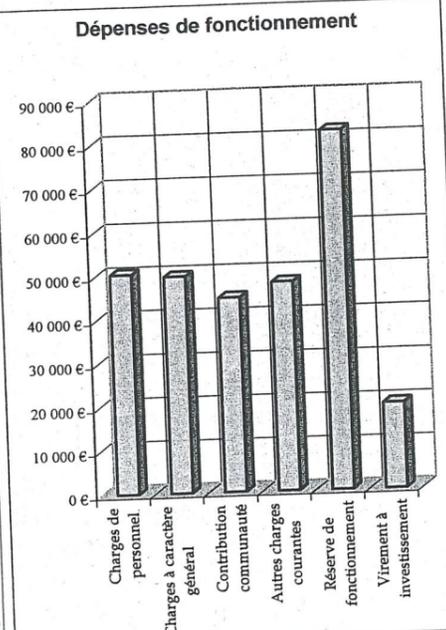
- Etant donné les nouvelles exigences pour obtenir un passeport ou une carte d'identité, nous vous conseillons de vous y prendre au moins 2 mois avant.

Budget 2007

DEPENSES	392 561 €
Fonctionnement	294 233 €
Charges de personnel	50 377€
Charges à caractère général	49 630 €
Contribution communauté	44 555 €
Autres charges courantes	47 850 €
Réserve de fonctionnement	82 121 €
Virement à investissement	19 600 €

Investissement	98 328 €
Annuité de la dette	9 340 €
Déficit reporté	3 040 €
Travaux rue de l'église	5 000 €
Travaux eaux pluviales	21 000€
Autres matériels	3 000 €
Travaux église	1 200 €
Travaux voirie	7 000 €
Travaux local technique	48 738 €

RECETTES	392 561 €
Fonctionnement	294 233 €
Excédent reporté	105 086 €
Impôts communaux	86 384 €
Dotations de fonctionnement	99 113 €
Ressources diverses	3 650 €
Investissement	98 328 €
Virement de fonctionnement	19 600 €
Subventions	12 400 €
Dotations	66 328 €



I- COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2006 (BUDGET GENERAL)

Les résultats évoqués lors du Conseil précédent ne sont pas modifiés.

Section de Fonctionnement :	Recettes 2006 :	198 870,69 €
Dépenses 2006 :	170 245,77 €	
Résultat 2006 :	28 624,92 €	
Excédent antérieur :	115 850,20 €	
Excédent cumulé :	144 475,12 €	
Section d'Investissement :	Recettes 2006 :	38 458,00 €
Dépenses 2006 :	26 075,80 €	
Résultat 2006 :	12 382,20 €	
Déficit antérieur :	- 15 422,21 €	
Déficit cumulé :	- 3 040,01 €	

Le compte administratif et le compte de gestion sont adoptés à l'unanimité.

Affectation des résultats de la manière suivante :

Déficit d'Investissement cumulé au 31/12/2006 :	39 388,40€
Affectation en Investissement Recettes au BP 2007 :	39 388,40€
Excédent de Fonctionnement cumulé au 31/12/2006 :	144 475,12 €
Excédent à reporter en Fonctionnement Recettes au BP 2007 :	105 086,72 €

II - BUDGET PRIMITIF 2007 (BUDGET GENERAL)

Les propositions budgétaires ne connaissent que de minimes inflexions par rapport aux indicateurs et chiffres évoqués

lors du précédent conseil.

La section de fonctionnement est présentée en équilibre à un niveau de 294 233,72 €.

Dans cette enveloppe sont prévus un virement prévisionnel à la section d'investissement de 19 600 € ainsi qu'une réserve de fonctionnement de 82 121,72 € ; les dépenses réelles n'étant donc prévues qu'à hauteur de 192 521 €

Ces prévisions budgétaires sont basées sur une pression fiscale non modifiée, les taux des taxes communales restant identiques à ceux de l'année 2006.

La section d'investissement s'équilibre à 98 328,40€ en dépenses et en recettes.

S'agissant des dépenses et actions prévues, elles se décomposent en trois catégories :

- un ensemble d'achats de biens et matériels (imprimante laser...) pour un total de 3 000 €

- des travaux d'ampleur limitée (aménagement de trottoirs, eaux pluviales chemin de l'Eglantine, modernisation des cloches) pour un total de 29 200 €

- des travaux d'aménagement et d'extension des locaux techniques à poursuivre et terminer pour un total de 48 748,39 €

III - COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2006

Les résultats de l'exercice 2006 font apparaître, en fonctionnement, un excédent de 5 980,21 € qui vient s'ajouter à l'excé-

dent antérieur pour un total de 43 657,82 € et, en investissement, un excédent de 16 134,15 € qui vient résorber le déficit antérieur pour aboutir à un excédent de 4 284,70 €.

Affectation des résultats de la manière suivante :

Excédent d'investissement cumulé au 31/12/2006 : 4 284,70 €

Affectation en investissement recettes au BP 2007 : 4 284,70 €

Excédent de fonctionnement cumulé au 21/12/2006 : 43 657,82 €

Excédent à reporter en fonctionnement recettes au BP 2007 : 43 657,82 €

IV - BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2007

La section d'exploitation s'équilibre à 96 777,29 € et la section d'investissement à 30 906,50 €, le tout après la reprise des résultats 2006.

Le conseil accepte à l'unanimité le budget primitif assainissement 2007.

V - QUESTIONS DIVERSES

Travaux : des devis ont été demandés concernant les peintures à envisager au presbytère et les plaques de rues.

Problèmes rencontrés quant aux travaux effectués dans le lotissement Porte des Champs : plusieurs administrés s'inquiètent des dégâts occasionnés sur la voirie par les passages fréquents des camions, ce dans le cadre de la construction du lotissement Porte des Champs.

Soirées presbytère :

Voici les thèmes qui ont été abordés depuis la dernière rentrée sco-



- 6 oct 2006
- 7 nov 2006
- 12 déc 2006
- 9 janv 2007
- 6 fév 2007
- 13 mars 2007
- 17 avril 2007

- « Le champagne » par John Collaux des Caves de Rosel.
- « Le Paris-Dakar à moto » par Pierrick Bonnet de Lasson.
- « Mozart » par Claude Noisette de Crauzat de Rosel.
- « Histoire de la SMN » par Alain Lemenorel, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Caen
- « L'avenir des retraites » par Jean-Marc Dupuis professeur à la faculté de sciences économiques de Caen
- « Une curiosité historique et juridique les îles anglo normandes » par Maryvonne Lorcy professeur d'histoire de droit des institutions à la faculté de droit de Caen.
- « La tapisserie de Bayeux est-elle une œuvre pro anglaise ? » par Pierre Bouet professeur de latin médiéval à l'université de Caen.

LE COMITÉ DE JUMELAGE

Nos amis anglais de Goodleigh nous rendront visite lors du week-end de la Pentecôte et seront parmi nous du samedi 26 au mardi 29 mai, pour la 28^{ème} année d'amitié franco-anglaise. Un programme a été préparé par l'équipe des membres pour un week-end à la fois touristique et convivial.

D'autre part, le Comité sera présent, comme de coutume, à la braderie de septembre de Lasson et y proposera une vente de livres. Dans ce cadre, si vous possédez des livres inutilisés (récents ou anciens), nous vous proposons de les remettre à la mairie de Rosel les samedis 13 et/ou 20 mai de 10h à 11h30, où nous vous accueillerons. D'avance, merci !

Nous vous rappelons que la vente de ces livres permettra de réduire le coût du prochain voyage en Angleterre de 2008 et donc d'en favoriser l'accès au plus grand nombre de personnes.

DEROULEMENT DES CEREMONIES DU 8 MAI

Cérémonie au monument aux morts de Lasson : 8h45
Cérémonie au monument aux morts de Rosel : 9h
Café offert par la municipalité de Rosel.
Cérémonie au monument aux morts de Rots : 9h50
Messe à Carpiquet à 10h30

Geneviève Périer remercie tous les habitants de Rosel pour l'accueil chaleureux et sympathique que vous lui avez réservé lors du recensement.



La rue Boulay après les travaux d'effacement des réseaux.

Amis randonneurs, découvrez les chemins de la communauté de communes

Un topo guide de chemins de randonnées pédestres a été édité sous l'impulsion de la commission environnement du conseil communautaire. Cette brochure dénommée « Aux Portes du Besin ; ENTRE THUE ET MUE » a pour objectif de fédérer nos 13 communes autour d'un patrimoine commun, la nature, l'architecture et plus globalement notre environnement intercommunal. Chaque commune propose un itinéraire d'environ 10 km à partir duquel vous pourrez découvrir nos villages et leurs curiosités culturelles et environnementales. La commune de Rosel propose un circuit qui part de Lasson et rejoint le hameau de Gruchy en passant par Cairon via le chemin Francis Russel. Le retour vers le bourg se fait par le chemin du Ferrage, puis à travers la plaine jusqu'au CD 170. Vous achevez votre randonnée appelée **LA SAINT MARTIN** après avoir traversé le cimetière et la venelle du même nom.

Pratique : le guide est en vente à la mairie au prix de 7 €

Remise des cartes d'électeurs aux jeunes de ROSEL

Véronique MASSON a remis à chacun des nouveaux jeunes électeurs de ROSEL, leur première carte d'électeur et leur livret du citoyen au cours d'une manifestation sympathique afin qu'ils puissent satisfaire leur nouvelle vie de citoyen dès cette année lors des 4 tours de scrutin prévus. Après leur avoir rappelé leurs droits mais aussi leurs devoirs, notre maire, les conseillers municipaux présents ont partagé avec ces jeunes citoyens le verre de l'amitié.



CENTRE D'ANIMATION DE LASSON-ROSEL

Le foyer, pour les jeunes de 14 à 18 ans est à la disposition des adolescents des deux communes. Une nouvelle équipe est arrivée depuis cette année. Les modalités d'inscription sont les suivantes :

- inscription à la mairie de Lasson
- l'adolescent doit impérativement être accompagné d'un de ses parents
- le jeune signera un engagement ainsi que le règlement
- le parent signera lui aussi un engagement et prendra connaissance du règlement

Une carte d'adhérent sera remise au jeune.

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour avoir plus de renseignements.

seignements.

L'Animatrice de l'Association Loisirs Jeunesse, Bénédicte est venue encadrer les jeunes du foyer sur le projet de rénovation et décoration de leur local. Par ailleurs, elle propose tous les samedis, en dehors des vacances scolaires, de 14h00 à 18h00 aux jeunes de tous les âges des deux communes des activités :

- jeux (formule dé, jungle speed...)
- activités manuelles (pâte fimo...)

L'Association Loisirs Jeunesse propose d'autres activités. Pour avoir plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

Espace Jeunes, rue des Prés, 14740 BRETTEVILLE L'ORGUEIL-LEUSE
Tél : 02.31.08.49.31. Portable 06.33.05.50.00.
Mail : loisirs.jeunesse.ados@orange.fr

**COMITE DES FETES DE LASSON-ROSEL Fête de l'été
le samedi 23 juin au Centre d'Animation de
Lasson Rosel**

**Association Vallée de la MUE
Le spectacle de fin d'année de l'école de
musique aura lieu le dimanche 24 juin**